



Palais de l'Élysée
Monsieur François Hollande
Président de la République française
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 4 avril 2017

Monsieur le président de la République,

Nous saluons l'initiative française pour la paix au Proche-Orient qui a abouti à une conférence internationale, le 15 janvier dernier, où 70 États et organisations internationales ont réaffirmé l'engagement de la communauté internationale pour la solution à deux États. Si la conférence de Paris a eu le mérite de réunir un grand nombre de pays, force est de constater que les récents développements montrent que ni cette dernière ni les résolutions des Nations Unies n'ont eu de répercussions sur les décisions du gouvernement israélien actuel. Les prises de position du président des États-Unis d'Amérique ne sont certainement pas étrangères à ces agissements.

L'année 2016 a été celle d'un triste record en termes de démolitions de logements palestiniens, comme le relève B'Tselem dans son rapport annuel. Malgré la résolution 2334 adoptée par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies le 23 décembre 2016, et malgré la conférence de Paris, nous avons toutes les raisons d'être inquiets pour l'avenir du peuple palestinien. La colonisation israélienne s'accélère au mépris du droit international. Depuis le début de l'année, Israël a autorisé la construction de 6000 nouveaux logements en territoires palestiniens occupés et le parlement israélien a adopté une loi visant à régulariser, à posteriori, près de 4000 colonies construites sans même l'aval de l'administration civile israélienne. Le ministre des Affaires étrangères et du Développement international Jean-Marc Ayrault a dénoncé ces agissements. Mais la gravité de la situation actuelle appelle votre intervention car les dénonciations ne suffisent plus.

La diplomatie française s'est engagée, par les mots de Monsieur Laurent Fabius – alors ministre des Affaires étrangères et du Développement international –, « en cas d'échec » de la relance du processus de paix à « reconnaître l'État de Palestine ». La dynamique désastreuse qui semble être en cours doit être contrebalancée. La France, elle l'a prouvé sous votre présidence durant la COP21, peut jouer un rôle de première envergure sur la scène internationale.

C'est pour ces raisons que nous nous joignons aux 154 députés et sénateurs français qui vous ont adressé une lettre le 21 février dernier. Comme eux, nous considérons que la reconnaissance de la Palestine par la France favorisera la reprise de négociations bilatérales plus équilibrées : d'État à État.

Reconnaître la Palestine comme État c'est aussi renforcer, côté palestinien et israélien, ceux qui poursuivent une voie de dialogue et agissent pour la paix.

Monsieur le Président, la situation vous place et place la France devant l'Histoire, être au rendez-vous de celle-ci c'est reconnaître l'État de Palestine.

Signatures des maires et présidents de conseils régionaux ou départementaux

M. CERISY Denis, président du RCDP, maire adjoint de Ris-Orangis ;
M. ADENOT Dominique, maire de Champigny ;
M. AFFILE Bertrand, maire de Saint-Herblain ;
M. ALLARD Gérard, maire de Rezé ;
M. BARROS Pierre, maire de Fosses ;
Mme BAUD Françoise, maire de Valenton ;
Mme BEAUFILS Marie-France, maire de Saint-Pierre-des Corps, sénatrice d'Indre et Loire ;
M. BESSAC Patrice, maire de Montreuil ;
M. BOSINO Jean-Pierre, maire de Montataire ;
M. BOURGOIN Jacques, maire honoraire de Gennevilliers ;
M. BOUYSSOU Philippe, maire d'Ivry-sur-Seine ;
M. BRAOUEZEC Patrick, président de Plaine Commune et vice-président de la Métropole du Grand Paris ;
M. BREUILLER Daniel, maire honoraire d'Arcueil ;
M. CAURET Loïc, maire de Lamballe ;
Mme DERKAOUI Mériem, maire d'Aubervilliers ;
M. DENOYELLE Stéphane, maire de Saint Pierre d'Aurillac ;
M. DOUET Patrick, maire de Bonneuil-sur-Marne,
Mme DUTU Nelly, maire de la Verrière ;
Mme GRESSUS Michèle, maire de Bouguenais ;
M. GROVALET Philippe, président du conseil départemental de Loire-Atlantique ;
M. GUILLAUME Didier, maire de Choisy-le-Roi, vice-président du Conseil Départemental du Val-de-Marne ;
M. JARRY Patrick, maire de Nanterre ;
M. JONCOUR Bruno, maire de Saint-Brieuc ;
M. KENNEDY Jean-Claude, maire de Vitry-sur-Seine ;
M. LESPARRE Dominique, maire de Bezons ;
M. LECLERC Patrice, maire de Gennevilliers ;
Mme MÉGEVAND Francie, maire d'Eybens ;
M. METAIRE Christian, maire d'Arcueil, vice-président du Conseil Départemental du Val-de-Marne ;
M. NADESAN Yannick, président de la collectivité Eau du Bassin Rennais ;
M. POUX Gilles, maire de la Courneuve et vice-président de Plaine Commune ;
M. RAFFALLI Stéphane, maire de Ris-Orangis ;
M. RUSSIER Laurent, maire de Saint Denis ;
M. SULLI Renzo, maire d'Echirolles ;
M. VERRI Pierre, maire de Gières.